

Les demandes de préinscription dans les structures petite enfance municipales se font auprès du : Relais Petite Enfance

1 Allée du petit prince, 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

o6.14.15.21.98 <u>relaispetitenfance@saint-pryve.fr</u>

LES STRUCTURES PETITE ENFANCE MUNICIPALES

<u>La Micro Crèche « La Farandole »</u> : 2 rue des Merisiers, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin Ouvert du lundi au vendredi de **08h00** à **18h00**.

Accueil collectif proposant l'accueil de 10 enfants de 10 semaines à l'entrée à l'école en accueil régulier ou occasionnel.

En accueil régulier : les parents doivent s'engager sur un temps de présence hebdomadaire de 1 à 5 jours. En accueil occasionnel : l'enfant est accueilli en fonction des places disponibles quelques heures par semaine.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'une directrice éducatrice de jeunes enfants, de deux auxiliaires de puériculture et d'un agent petite enfance (CAP AEPE).

<u>Fermetures</u>: 1 semaine aux vacances de Février, 1 semaine aux vacances de Pâques, pour le Pont de l'Ascension, le Lundi de Pentecôte, 4 semaines l'été, 1 semaine aux vacances de Toussaints et 1 semaine aux vacances de Nöel.

<u>La Crèche familiale « Arc-en-Ciel » :</u> 1 allée du petit prince, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin Ouvert du lundi au vendredi de **07h00 à 19h00**

Accueil au domicile des assistantes maternelles agréées salariées par la commune : 5 assistantes maternelles offrant une capacité d'accueil de 22 places permanentes.

Les parents doivent s'engager sur un temps de présence hebdomadaire de 4 ou 5 jours par semaine et une amplitude horaire maximale de 10 heures d'accueil par jour.

Les assistantes maternelles sont encadrées par une éducatrice de jeunes enfants qui assure un suivi régulier à leur domicile. Les enfants participent régulièrement à des matinées d'accueil et d'éveil à la crèche.

<u>Fermetures</u>: Pour le Pont de l'Ascension, le Lundi de Pentecôte, 3 semaines l'été et 1 semaine aux vacances de Nöel.

<u>La crèche « La Ribambelle »:</u> 1 allée du petit prince, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin Ouvert du lundi au vendredi de **08h00** à **18h00**

Accueil collectif proposant l'accueil de 24 enfants de 10 semaines à l'entrée à l'école en accueil régulier ou occasionnel. 3 places sont réservées aux habitants de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. Cette structure est organisée en deux sections : Nuage (8 enfants) / Etoile (16 enfants).

En accueil régulier: les parents doivent s'engager sur un temps de présence hebdomadaire de 1 à 5 jours. **En accueil occasionnel**: l'enfant est accueilli en fonction des places disponibles quelques heures à quelques jours par semaine.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'une directrice Infirmière de puériculture, 1 éducatrice de jeunes enfants en relais de direction, de 3 auxiliaires de puériculture, de 3 agents petite enfance (CAP AEPE) et d'un agent polyvalent.

<u>Fermetures</u>: 1 semaine aux vacances de Pâques, pour le Pont de l'Ascension, le Lundi de Pentecôte, 3 semaines l'été et 1 semaine et demi aux vacances de Nöel.

[Pour ces trois structures, le tarif est calculé selon le revenu des parents (N-2) et le barème de la CAF. Repas et couches sont fournis par les deux établissements.]

<u>Pièces justificatives à fournir :</u>

Dossier complet à retourner au Relais Petite Enfance

-Justificatif de domicile (moins de 3 mois)

Par mail: relaispetitenfance@saint-pryve.fr

-Attestation allocataire CAF ou avis d'imposition N-2

Sur place ou par téléphone :

-Certificat de grossesse ou copie intégrale de l'acte de naissance

Le Mardi de 13h00 à 17h00

Le Mercredi de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Le Vendredi de 13h30 à 16h30



FICHE DE PRE-INSCRIPTION

ENFANT: Nom: Prénom: Sexe: Date de naissance: Ou date d'accouchement prévue*: *Pour les enfants à naître, il est nécessaire de confirmer la naissance de l'enfant (par téléphone ou e-mail) pour valider la pré-inscription.					
REPRESENTANT LEGAL 1:	REPRESENTANT LEGAL 2:	SITUATION FAMILIALE			
Nom:	Nom:	Vous êtes :			
Prénom :	Prénom :	☐ Mariés / concubins			
Adresse :	Adresse :	/ pacsés 			
		□Séparés			
Téléphone :	Téléphone :	☐ Parent isolé			
E-mail :	E-mail:	□Autre (précisez)			
Profession:	Profession:				
Nom de l'employeur :	Nom de l'employeur :				
Nombre d'enfant(s) au foyer :					
Un autre enfant de la fratrie fréquentera-t-il la structure ? □Oui □Non Précisions à apporter :					
Un autre enfant de la fratrie fréquentera-t-il la structure ? □Oui □Non					

Fait à

le

Signature



SOUHAIT CONCERNANT LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Attention les horaires et le type d'accueil proposés sont différents sur les trois structures, il convient de choisir la structure adéquate à votre demande.

Date d'entrée souhaitée dans la structure : / /

	(Vous	pouvez faire	un choix unic	que, 2 choix ou	3 choix)	
Micro crè	che « La Far	andole » (hoi	raires d'ouver	ture 8h00-18h	00 / 17h30 le	e vendredi)
	<u>Crèche famil</u>	<u>liale « Arc-en</u>	-Ciel » (horai	<u>res d'ouverture</u>	<u>7h00-19h00</u>	<u>)</u>
	<u>Crèche «</u>	<u>La Ribambel</u>	le » (horaires	<u>d'ouverture 8h</u>	<u>00-18h00)</u>	
Micro cràche						
☐ Accueil re	égulier (1 à 5 j	andole » et ours / semain elon places dis	e)	e « La Ribam	<u>ibelle »</u>	
☐ Accueil re	égulier (1 à 5 j	ours / semain	e)	e « La Ribam mercredi	i belle » jeudi	Vendredi
☐ Accueil re	égulier (1 à 5 j	ours / semain elon places dis	e) sponibles)			Vendredi
Accueil re Accueil of Accueil of Horaires d'accueil entre 8hoo et	égulier (1 à 5 j ccasionnel (se	ours / semain elon places dis	e) sponibles)			Vendredi

		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Horaires	ARRIVEE					
d'accueil entre						
7h00 et 19h00						
	DEPART					

Merci de notifier tout besoin spécifique (ex : flexibilité d'horaire) ou importantes sur votre situation (ex : déménagement en cours, recherche d nous permettrait de mieux comprendre et cibler vos besoins :	
	······································

Une commission d'attribution des places a lieu une fois par an (courant mars / avril) pour la rentrée de septembre de chaque année.

Si votre demande est pour une entrée en cours d'année, la pré-inscription vous permettra d'apparaître sur la liste d'attente et d'être informé si une place se libère et que votre demande correspond.

La responsable du Relais Petite Enfance vous recontactera avant la commission d'attribution des places pour mettre à jour votre demande. Si vous trouvez un autre mode de garde d'ici-là, merci de le notifier au RPE, pour qu'on puisse vous enlever de la liste d'attente.